Journée mondiale du refus de la misère : le CESE engagé dans la lutte contre la pauvreté

Catégorie
Vie de l'assemblée
Date de publication
Publiée le 17/10/2017
Chapeau

Le 11 février 1987, le Conseil économique et social (CES) adoptait un avis intitulé Grande pauvreté et précarité économique et sociale. Joseph Wrésinski, le rapporteur, ayant lui-même grandi dans la misère, a souhaité y inscrire une définition de la grande pauvreté qui fait référence aujourd'hui.

Corps

Les postulats du rapport Wresinski constituent en effet des repères toujours valides pour les politiques publiques: qu'il s'agisse de l'indivisibilité et de l'interdépendance des droits fondamentaux, de la nécessité d'une approche globale, du droit commun comme exigence et horizon de la lutte contre la grande exclusion, ou de la nécessité de « penser et faire avec » les personnes concernées, les principes posés dans le rapport paraissent aujourd'hui communément admis par les acteurs politiques et sociaux.

« Dans une société en mutation comme la nôtre où il est nécessaire de développer au maximum les capacités d'initiative et de création, de formation et d'adaptation de tous, chacun doit pouvoir disposer des moyens d'existence lui permettant de préparer son avenir et celui de ses enfants. Ne pas être à la charge des autres ne suffit pas. Encore faut-il pouvoir faire fructifier son capital humain sous peine de voir son exclusion sociale et culturelle s'aggraver avec le temps.»

- Télécharger le rapport "Grande pauvreté et précarité économique et sociale" de Joseph Wresinski

En adoptant quelques années plus tard l'avis de Geneviève de Gaulle-Anthonioz, Évaluation des politiques publiques de lutte contre la grande pauvreté, en 1995, le CES a soutenu la mise en place d'une loi contre les exclusions déjà préconisée dans l'avis Wresinski de 1987 et qui sera votée en juillet 1998.
Par la suite, le CES puis le CESE réaffirmera, à diverses reprises, son attachement aux principes fondamentaux inscrits dans cet avis.

Dans son préambule aux Orientations stratégiques votées en février 2016 au début de la présente mandature, le CESE a estimé qu'il lui était indispensable « d*e contribuer à la vitalité de la démocratie et de veiller à développer une vision et une volonté partagées, pour :*

- *promouvoir les droits fondamentaux et les solidarités nécessaires, satisfaire les besoins des générations présentes sans compromettre la capacité des générations futures à satisfaire les leurs ;*
- *transformer les modèles économiques et sociaux existants pour développer de nouveaux modèles respectueux de l'homme et de son environnement;*
- *préparer et accompagner dès maintenant les transitions écologiques, climatiques et énergétiques. Ces objectifs, interdépendants, ne contribueront à construire un monde soutenable que si chacun d'eux est pris en compte au regard des deux autres.* »

Même si le sujet de la grande pauvreté est pris en compte dans la grande majorité des avis, certains d'entre eux affirment plus particulièrement ce besoin d'être attentifs aux plus démuni.e.s (par ordre chronologique):
- Sécuriser les parcours d'insertion des jeunes, Antoine Dulin, rapporteur, section des affaires sociales et de la santé, mars 2015, qui a fait suite à Droits formels/droits réels : améliorer le recours aux droits sociaux des jeunes (juin 2012). C'est à la suite de ces travaux que le CESE préconise l'extension de la garantie jeunes, mis en place par le gouvernement en avril 2015.
- L'école de la réussite pour tous, Marie-Aleth Grard, rapporteur, section de l'éducation et de la culture, mai 2015. Cet avis à mis en oeuvre une approche originale: la section a fait participer à ses travaux des parents vivant dans la grande pauvreté, adoptant avec eux la démarche de «Croisement des savoirs ».
- Expérimentation « Territoires zéro chômage de longue durée » : conditions de réussite , Patrick Lenancker, rapporteur, section du travail et de l'emploi, novembre 2015
- Les circuits de distribution des produits alimentaires, Albert Ritzenthaler, rapporteur, section de l'agriculture, de la pêche et de l'alimentation, mai 2016 ;
– L'impact du chômage sur les personnes et leur entourage : mieux prévenir et accompagner, Jacqueline Farache, rapporteure, section des affaires sociales et de la santé, mai 2016 ;
– Avant-projet de loi de programmation en faveur de l'égalité réelle Outremer, Christian Vernaudon, rapporteur, section de l'aménagement durable des territoires, juillet 2016 ;
– La justice climatique : enjeux et perspectives pour la France, Jean Jouzel et Agnès Michelot, rapporteur.e.s, section de l'environnement, septembre 2016 ;
– La politique française de coopération internationale dans le cadre de l'agenda 2030 du développement durable, Philippe Jahshan, rapporteur, section des affaires et internationales, octobre 2016 ;
– La construction d'une Europe dotée d'un socle de droits sociaux, Emelyn Weber et Etienne Caniard, rapporteur.e.s, section affaires sociales et de la santé et section du travail et de l'emploi, décembre 2016 ;
– La place des jeunes dans les territoires ruraux, Danielle Even et Bertrand Coly, rapporteur.e.s, section de l'aménagement durable des territoires et section de l'éducation, de la culture et de la communication, janvier 2017.
– Revenu minimum social garanti, Marie-Aleth Grard et Martine Vignau, rapporteures, commission temporaire, avril 2017
- Combatre l'isolement social pour plus de cohésion et de fraternité, Jean-François Serres, rapporteur, section des affaires sociales et de la santé, juin 2017

En février 2017, à l’occasion du 30ème anniversaire de l’avis Wresinski, le CESE a organisé une assemblée plénière exceptionnelle en présence du Président de la République, François Hollande. A cette occasion, la résolution " Poursuivre résolument la lutte contre la grande pauvreté" a été adoptée.

Tags :

- pauvreté
- grande pauvreté

© - copyright CESE - Mai 2024